

Paul Fraisse

Le sens social du combat laïque

DEPUIS la Libération, les militants de gauche et plus spécialement les militants socialistes mènent un triple combat pour la défense de l'Education Nationale.

Le premier, celui qui éclipse souvent les autres, a pour objectif d'arracher aux Pouvoirs publics locaux, maîtres et bourses pour que le système scolaire actuel continue à fonctionner. Les destructions de la guerre, les mouvements de population et surtout la renaissance démographique ont posé et posent des problèmes difficiles à une administration statique.

Le deuxième... s'il a été de temps en temps à l'ordre du jour, personne n'ose plus en parler aujourd'hui. N'avons-nous pas, dans les maquis ou les camps, tous admis la nécessité d'une réforme de l'enseignement dont les lignes de force étaient la



démocratisation de l'enseignement et la prolongation de la scolarité ? Rien n'a été fait, et nous nous sommes trouvés souvent heureux quand, au lieu de promouvoir, nous arrivions à conserver ce qui existait.

Le troisième combat est à l'ordre du jour : il défend la laïcité de l'Education Nationale menacée par les exigences des défenseurs des écoles confessionnelles qui remettent en cause le statut scolaire actuel.

En réalité, il ne s'agit que de trois fronts d'un même combat dont l'objectif est, dans une perspective hautement humaniste, de mettre à la disposition de chacun toutes les richesses de la culture et de la science, de donner à tous les mêmes chances devant la vie.

Cet objectif, démocratique, s'il en est, ne peut être atteint que par un grand service d'Education Nationale qui bénéficie de res-

COMITÉ NATIONAL D'ACTION LAÏQUE

3. rue Récamier - PARIS-7

groupe les Associations suivantes :

- *la Fédération Nationale des Conseils de Parents d'Elèves,*
- *la Fédération Nationale des Délégués cantonaux,*
- *la Fédération de l'Education Nationale*
- *le Syndicat National des Instituteurs-*
- *la Ligue Française de l'Enseignement*

sources importantes. Mais cet idéal ne rencontre pas que des preux pour le défendre. En réalité, de nombreuses forces se liguent plus ou moins obscurément pour mettre l'instruction au service de leurs intérêts et non des intéressés.

Certes, nous ne sommes plus à l'époque où la culture de l'esprit était réservée aux sages, aux mandarins ou aux prêtres. Peu à peu, l'instruction s'est généralisée et elle est devenue obligatoire dans tous les pays civilisés vers la fin du XIX^e siècle. Pour une part, pour une large part, cette évolution s'est faite sous la pression non pas des forces démocratiques, mais des besoins de l'industrie et du commerce. Le parallélisme assez étroit de l'évolution dans les pays dont les régimes politiques sont très différents témoigne de la pression des nécessités techniques. Le dernier des manœuvres-balai doit aujourd'hui pouvoir tenir compte d'une note de service affichée par la direction ou remplir un bon pour un nouveau balai. Le développement du machinisme a, au delà de ce niveau élémentaire, commandé la création des cours complémentaires, des collèges techniques, etc.

Mais, chaque fois qu'un nouveau besoin se manifestait, on a assisté à des batailles où se sont révélées les motivations profondes des forces sociales en présence. Ce ne sont pas des difficultés matérielles qui ont fait différer si longtemps les lois sur l'obligation scolaire, mais, chez la bourgeoisie, la crainte de voir un peuple plus instruit devenir moins docile à ses directions. Chaque fois qu'il faut élever le niveau des connaissances d'une couche de la population, on voit la profession s'efforcer de prendre en charge, ou tout le moins de contrôler, les nouveaux enseignements de façon à les maintenir dans les lisières étroites des besoins professionnels. Point n'est besoin,

pour illustrer ce propos, d'avoir recours aux livres d'histoire. Les débats provoqués il y a quatre ou cinq ans par la loi Saint - Cyr sur l'enseignement agricole étaient révélateurs. Pression d'un besoin : étant donné l'évolution des techniques agricoles, les jeunes paysans doivent recevoir une instruction plus poussée. Réaction des milieux professionnels: « D'accord, mais sous notre direction » ; d'où les prétentions du Ministère de l'Agriculture à diriger cette nouvelle branche de l'enseignement. Contre-réaction des milieux démocratiques : « Non, l'enseignement agricole ne doit pas être exclusivement professionnel ; il faut élever le niveau culturel des jeunes agriculteurs et par conséquent rattacher cet enseignement à l'Education Nationale, qui fera appel aux spécialistes en temps opportun ».

LES ORGANISATIONS CLERICALES

- *les A.P.E.L. ou Associations des Parents de l'Enseignement Libre.*
- *le Secrétariat pour la Défense de l'Enseignement animé par Sizop qui organise l'Association parlementaire pour la défense de l'enseignement libre.*

... ET LEUR PROGRAMME

(WAGRAM. 6 MARS 1959)

- 1. Aide financière pour le paiement des maîtres laïcs et religieux, à calculer selon une sorte de « proportionnelle scolaire »: le coût d'un élève de l'enseignement public étant connu, on multiplierait un certain pourcentage de celui-ci par le nombre d'élèves de l'enseignement privé. Le budget ainsi obtenu serait réparti aux ayants droit par des organismes nationaux ou régionaux appropriés.**
- 2. Maintien des subventions Barangé destinées à l'entretien des établissements, avec extension à l'enseignement du second degré.**
- 3 Création de « Sociétés immobilières scolaires d'économie mixte », permettant de faire participer les particuliers, les associations privées et les collectivités publiques à l'effort commun pour l'amélioration, l'agrandissement et la multiplication des écoles de toute nature.**

Les batailles autour de l'enseignement technique se sont toujours présentées, sous cette forme et on sait que toutes n'ont pas encore été gagnées. Certes, la Direction de l'Enseignement technique a été séparée du Ministère de l'Industrie et du Commerce, mais elle reste un organisme mal intégré au Ministère de l'Education Nationale, et on reparle périodiquement de son rattachement à son Ministère d'origine.

Lutte contre la laïcité et lutte contre la démocratie

Face à la politique des besoins, les démocrates et plus particulièrement les socialistes ont toujours préconisé une politique qui lie la promotion de l'homme et le progrès social. Bien entendu, il faut former des techniciens, mais on doit d'abord éduquer le plus complètement et le plus longtemps possible chaque enfant pour qu'il ne soit pas enfermé dans sa technique comme dans une prison, et pour qu'il puisse toujours, s'il en est capable, accéder aux plus hauts niveaux de la culture.

En d'autres termes, un conflit social est sous-jacent à ce conflit en apparence assez formel culture générale - formation spécialisée. Les classes dirigeantes en régime capitaliste ont besoin de techniciens et ouvrent des écoles dans cette optique, mais elles n'ont pas besoin de cerveaux puisqu'elles sont « la tête » et elles s'ingénient à limiter les ambitions possibles des couches populaires.

Cette inquiétude, c'est-à-dire la crainte que l'instruction puisse détourner de ce qui est

considéré comme le « droit chemin », domine tous les débats autour de l'école depuis que la Révolution Française a proclamé le droit de tous à recevoir l'instruction. Napoléon I^{er}, dès 1802, créait un système national centralisé, presque militaire, avec recteurs et inspecteurs désignés par le pouvoir central de manière à surveiller les enseignants. Napoléon III à l'aube de son règne faisait voter la loi Falloux. Il ne faut jamais en oublier l'histoire et la portée. Sous la Restauration et Louis-Philippe, la bourgeoisie anticléricale s'était opposée aux offensives cléricales qui cherchaient à réintroduire le contrôle du clergé sur l'école. Mais cette bourgeoisie a eu peur, très peur en 1848. En 1789, la Révolution s'était faite à son profit ; 1848 montrait qu'il existait maintenant une classe ouvrière qui demandait la reconnaissance de ses droits.

Du coup, la bourgeoisie révisa ses positions et se décida à sacrifier sa tradition « libérale » en confiant la jeunesse à l'Eglise « **pour défendre la société contre la Révolution** » comme l'avouèrent les avocats de la loi Falloux. Ce revirement fut particulièrement manifeste dans le cas de Thiers. Leader anticléricale avant 1848, cet homme d'ordre que l'on devait voir plus tard à l'oeuvre contre la Commune de Paris, fut, avec Mgr Dupanloup, l'animateur de la commission qui prépara la loi Falloux ; celle-ci plaçait les instituteurs « **véritables anti-curés, auteurs de doctrines anti-sociales** » sous le contrôle du clergé et donnait à l'enseignement secondaire confessionnel une liberté presque totale.

Les premières grandes lois de la III^e Ré

IMPORTANCE RELATIVE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ 1957-1958				
	CLASSES SECONDAIRES ET COURS COMPLÉMENTAIRES	CLASSES PRIMAIRES DU 1 ^{ER} DEGRÉ DE DU SECOND DEGRÉ	MATERNELLES ET ENFANTINES	TOTAL
PUBLIC	955 995 73%	4 654 874 83%	1 097 153 84%	6 708 022 81,5%
PRIVÉ	347 266 27%	976 467 17%	210 516 16%	1 534 249 18,5%

LE PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE CATHOLIQUE					
(1957-1958)					
	Primaire	Secondaire	Technique	Ens.Agric et ménager	TOTAL
Ecclésiastiques	709	4 809	188	201	5 907
Religieux	24 66	2 002	5 409	189	5 066
Religieuses	11 765	5 120	2 214	1 286	20 385
Laïcs	4 383	3 879	1 068	341	9 671
Laïques	20 527	10 148	2 272	716	33 663
TOTAL	39 850	25 958	6 151	2 733	74 692

(Informations Catholiques Internationales N°93 -1-4-59)

publique établirent la laïcité de l'école publique d'une part, la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire d'autre part. La rencontre de ces dispositions n'était pas un hasard. Mais soixante-dix ans après, la question se repose encore et tou-

« Tout établissement scolaire ou universitaire, dont la création, les dépenses d'entretien et le fonctionnement, sont totalement ou partiellement à la charge de l'Etat, est un service public, accordant à ses usagers la garantie de la laïcité inscrite dans la Constitution. Cette laïcité de l'enseignement est celle d'un service public d'un ordre distinct en raison de la Jonction particulière d'une école à l'intérieur de la nation ; pour remplir son rôle, elle doit en enseigner des valeurs morales acceptées par toute la Communauté. »

Projet de réforme du statut scolaire élaboré par le Comité National de la Fédération Protestante de l'Enseignement (été 1959).

jours dans le même contexte politique. Chaque fois qu'il y a un affaiblissement des forces républicaines, une attaque se déclenche contre l'Ecole Publique. En vingt ans, nous en avons connu deux de grande envergure. La défaite de 1940 n'a-t-elle pas

été attribuée à nos instituteurs dont l'influence aurait affaibli le sentiment national ? On a supprimé les Ecoles Normales déjà incriminées en 1850 et on a donné des subventions à l'Enseignement confessionnel qui était donc **objectivement** considéré comme l'antidote du mal, quels que soient les motifs invoqués. Après le 13 mai et l'enterrement de la IV^e République, la première manifestation de la Chambre introuvable a été de réclamer de l'argent pour les écoles confessionnelles.

La demande de subventions est la forme moderne de l'attaque contre l'Ecole Publique. Celle-ci est forte, trop bien implantée, trop aimée d'une majorité du peuple français pour que l'on ose l'attaquer de front. L'objectif est de constituer un réseau. Parallèle qui, un jour ou l'autre, permettrait de remplacer l'Ecole Publique laïque par un système où l'école laïque et l'école confessionnelle se trouveraient placées sur le même pied.

Nous prétendons que l'affrontement actuel est dans son essence de même nature qu'au moment de la loi Falloux. Trop de considérations secondaires masquent la réalité fondamentale, c'est-à-dire une lutte qui met en cause l'idéal démocratique. C'est pourquoi nous affirmons que la lutte pour l'école laïque est inséparable de la lutte pour le développement de nos institutions scolaires.

Mais il ne suffit pas d'affirmer, il faut encore prouver. Pour cela, passons en revue la composition sociale des forces qui s'affrontent et analysons leurs motivations.

respect positif de chacune d'elles ; le combat laïque est du même coup la défense de cette indépendance contre tous les cléricatismes.

La laïcité est la base normale de l'Etat moderne. En deçà et au delà, se trouvent toutes les constitutions qui admettent une vérité officielle. Ces Etats, même s'ils sont en pratique libéraux, enferment un germe de totalitarisme, une justification implicite des inquisitions, des camps de concentration ou de rééducation idéologique.

Cette neutralité juridique de l'Etat n'implique pas que le bien et le mal, le prolétariat et le capitalisme soient mis sur le même plan. Les citoyens ont le droit — que dis-je ? Le devoir, — de lutter politiquement pour que le pouvoir politique soit entre les mains de ceux qui représentent leur idéologie. Le pouvoir n'est pas neutre, mais la laïcité lui interdit cependant d'utiliser sa force et ses services pour embrigader ou endoctriner sous l'angle idéologique ceux qui sont dans la minorité.

En deçà de cette orientation politique du pouvoir, il est vrai qu'il y a dans toute nation vivante une base implicite de valeurs confirmées qui forment le ciment de la collectivité, le pôle de référence.

Jean MACE

Fondateur, en 1881, de la Ligue de l'Enseignement.

Jean MACE (1815-1894). fils d'un camionneur et d'une couturière fit des études secondaires grâce à une bourse. D'abord militant socialiste, il voua ensuite toute sa vie au développement de la culture populaire. Sous Napoléon III il crée des bibliothèques populaires et commence à lancer l'idée d'une Ligue de l'Enseignement. Les trois premiers adhérents furent un carrier, un employé de chemin de fer et un sergent de ville. Son premier objectif fut la lutte pour la reconnaissance de l'obligation scolaire. Mais comme l'obligation n'est possible que si l'école est gratuite et accessible à tous, son combat s'étend bientôt à la gratuité et à la laïcité de l'enseignement.

Les lois de 1881 et 1883 doivent beaucoup à cette action. Jean MACE, qui était déiste, était avant tout un ennemi de l'intolérance. Sa vie même illustre bien le sens social de la laïcité.

(D'après « Europe », octobre 1959.)

LES EFFECTIFS SCOLAIRES POUR L'ANNEE 1959 - 60

Classes maternelles	1 155 000
Écoles primaires	4 900 000
Cours complémentaires	483 000
Lycées et Collèges	745 000
Enseignement technique	361 000
Enseignement supérieur	229 000
	7 873 000

Au delà seulement de ce tronc commun naissent les légitimes divergences. Mais ces valeurs subissent elles-mêmes une transformation lente mais constante. La Grèce, Rome, la Chrétienté du Moyen Age, la Renaissance, la Révolution de 1789 sont les moments d'une évolution qui nous a menés à l'étape actuelle. Nous sommes dans une période de transition où la démocratie est difficile parce que l'ancienne structure des valeurs est remise en question sous la pression d'une nouvelle phase de la civilisation. Je veux parler du développement du machinisme qui a modifié la structure des classes sociales et permis d'élever le niveau moyen de vie.

Aujourd'hui que l'homme a domestiqué la vapeur, l'électricité, le pétrole et l'énergie nucléaire, aucun servage n'est plus admissible ni en théorie, ni en pratique. Nous sommes entrés dans l'ère du socialisme où les valeurs d'égalité, de démocratie, de progrès, de liberté prennent un sens nouveau par un contenu plus concret.

Ces valeurs, il appartient à l'école laïque de les illustrer, de les défendre s'il le faut, et toujours de les développer pour augmenter la communion des hommes. 70 ans d'expérience montrent mieux que de longs discours qu'il est possible d'enseigner les valeurs communes sans les stériliser par le neutralisme et tout en assurant leur évolution progressive.

La laïcité reste et restera longtemps encore au centre des combats des forces démocratiques et réactionnaires. Elle, et elle seule, est garante **du progrès social dans la liberté**. Cette lutte reste difficile et délicate parce que religion et cléricanisme d'une part, démocratie et lutte anti-religieuse d'autre part, se confondent inévitablement chez certains militants de l'un et l'autre camp. Notre tâche est de maintenir cette lutte dans son sens primordial en approfondissant de plus en plus nos analyses et en précisant sans sectarisme nos mots d'ordre.

Paul FRAISSE.